

## Déclaration liminaire du Sgen-CFDT à la CAPD du 18 mars 2024

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Nous sommes réunis aujourd'hui en CAPD pour examiner une demande de révision sur l'appréciation finale portée dans le cadre d'un rendez-vous de carrière 2022-2023.

Nous constatons que les recours sont beaucoup plus nombreux que l'an passé. Cela signifie que les collègues ne se sentent pas tous en adéquation avec l'avis final reçu. En effet, les remontées de collègues déçus et même complètement désabusés sont nombreuses. Résignés et humiliés, ils n'ont pas l'énergie d'effectuer un recours qu'ils devinent inutile. Recours dont la procédure complexe décourage les collègues. Nous répétons que cette démarche se révèle pour les enseignants fortement anxiogène : peur d'être considéré comme présomptueux, peur d'être mal perçu par son IEN dont on conteste l'appréciation, peur d'être freiné dans sa carrière... En termes de dialogue social on ne pourrait pas être plus contre-productif !

D'autant plus que, dans le premier degré, l'avis pour la classe exceptionnelle n'est donné que par une seule personne, l'inspecteur de circonscription. Comment ne pas être inquiet sur l'objectivité de l'avis qui permettra ou non d'accéder à la classe exceptionnelle ?

Nous le redisons chaque année, cette CAPD est véritablement le reflet du manque de reconnaissance que ressentent les collègues. Cela participe à la perte d'attractivité du métier et parfois au désengagement des collègues.

Mais après les années difficiles de COVID où les collègues ont dû se réinventer, l'après COVID, dont on paie encore les effets sur l'attitude des élèves face au travail, les collègues sont fatigués, et ont besoin que leurs efforts et leur travail soient reconnus. Et ce ne sont pas les missions PACTE demandant de travailler plus pour gagner plus qui vont encourager les collègues. Que le travail réalisé soit déjà et avant tout reconnu, valorisé et payé ! Comme on l'entend souvent désormais, les personnels ne veulent plus travailler bénévolement.

Alors que l'inflation galope, que la période est anxiogène sur l'avenir, le rendez-vous de carrière cristallise chez les collègues l'espoir d'une amélioration du pouvoir d'achat... Mais cet espoir de reconnaissance sonnante et rébuchante tant attendue s'accompagne aussi de la reconnaissance du travail accompli. Et c'est sans doute ce dernier point qui fait souvent le plus de mal.

Comment accepter d'avoir des appréciations aux items qui ne sont pas à la hauteur de l'investissement porté ? Comment accepter d'avoir un avis final qui ne correspond pas au retour de l'inspecteur et aux items, sous prétexte de quotas à respecter ?

Les collègues sont en attente de reconnaissance du travail accompli.

L'évaluation, même cadrée, reste toujours subjective. Merci pour votre écoute.